

1. Juillet 1794.

187

niquerai au conseil confidentiel toutes mes idées, relatives au bien de la patrie. Je ne manquerai non plus de concourir, conjointement avec ce conseil, à tous les moyens qui peuvent assurer le bonheur du pays & de la nation. Sous les auspices de la Providence, espérons tout pour la défense commune, des intentions & des travaux de nous tous, qui sommes nés Polonois, pleinement & sincèrement réunis. Je tâcherai d'atteindre au but proposé, en y coopérant par mon exemple, & en y encourageant les autres. Mes vœux vous accompagneront par-tout ; & c'est du fond de mon cœur que je vous donne l'assurance de la haute estime & de l'affection, que je vous porte. »

(Signé) Stanislas-Auguste Roi.

Cette démarche du roi n'a surpris aucun de ceux qui ont suivi les opérations de son règne. Du reste, elle ne paroît point avoir produit l'effet qu'il en attendoit. La garde du château continue à être confiée à la milice bourgeoise, & le roi lui-même a été veillé de près nuit & jour par deux officiers de cette milice. Le conseil-national l'a fait assurer depuis peu, que s'il se tenoit tranquille dans son palais, il n'auroit rien à appréhender pour sa personne. Il en est de même du prince Poniatowski, frère de S. M., qui est gardé à vue dans un appartement du château. On fait des perquisitions rigoureuses contre tous ceux qu'on soupçonne attachés à la Russie, ou mécontents du régime actuel, pour les livrer au tribunal révolutionnaire. Outre les cinq grands personnages qui ont subi le supplice, savoir, le général Ozarowski, Zabiello, Ankwitz & les deux frères Kossakowski, le même tribunal a fait arrêter récemment le prince évêque de Wilna Massalski, l'évêque Skarszewski, le prince Zet-